

## C.S.S.C.T.

### Compte-rendu de la réunion de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail. (C.S.S.C.T.) du 7 avril 2021

<u>Présents</u> :	- Président de la C.S.S.C.T.	M. L. RICHARD
	- Membres de la C.S.S.C.T.	Mme C. TAVOLIERI Mme P. ACKERMANN M. S. SCHNEIDER
	- Invités :	M. E. MEYER M. N. SIMOES Docteur MACAVEI Mme L. FOISSEY (infirmière)

---

#### Ordre du jour :

- 1) Validation du précédent compte-rendu
- 2) Fiche entreprise
- 3) Formation anti-agression : évaluation et prochaine session
- 4) Inventaire par site des S.S.T. et habilitations électriques
- 5) Bilan évaluation des risques
- 6) Campagne vaccinale pour les salariés d'ALEOS
- 7) Recrudescence des incivilités, des insultes et des agressions
- 8) Divers
- 9) Visite du site

---

### Validation du compte-rendu du 8 décembre 2020

La C.S.S.C.T. valide le compte-rendu du 8 décembre 2020.

## Fiche entreprise

Le médecin du travail établit une fiche d'entreprise pour chaque entreprise ou établissement qu'il a en charge. Il y consigne les risques professionnels existants et les effectifs qui y sont exposés. Cette fiche permet un repérage rapide des risques dans l'entreprise pour tous les intervenants en prévention des risques professionnels.

La Commission rappelle que ce document a été établi avant la crise sanitaire et ne tient pas compte de la COVID 19. L'employeur a l'obligation de mettre celle-ci à jour dès que de grands changements interviennent.

Après avoir étudié cette fiche, la Commission valide mais souhaite apporter deux rectifications :

- L'onglet mesures concernant les soins et les premiers secours doit être complété
- Correction du risque Accident Exposition au Sang.

## Formation anti-agression

21 personnes ont été formées en 2020. L'enquête de satisfaction révèle les chiffres suivants :

70,03 % des personnes se disent très satisfaites,

29,41 % des personnes se trouvent satisfaites,

0,56 % sont moyennement satisfaites.

Une nouvelle session aura lieu en juin 2021 et concernera 20 salariés.

## Inventaire par site des S.S.T. et habilitations électriques

### 1. Sauveteur Secouriste du Travail

A ce jour au sein d'ALEOS 22 personnes sont formées et 6 nouvelles formations sont prévues en 2021.

Vous trouverez en annexe le tableau avec les coordonnées des secouristes.

La Commission lance un appel aux bonnes volontés afin de se former pour que l'ensemble des sites d'ALEOS soit pourvu de secouriste(s).

### 2. Habilitations BS BE / BC BR

Ces habilitations d'ordre électrique s'adressent aux non-électriciens.

L'opérateur habilité peut par exemple remplacer un fusible, une ampoule ...

Sont concernés les gestionnaires, les agents d'entretien, certains travailleurs sociaux intervenant au domicile des usagers.

De nouvelles formations sont prévues cette année pour les nouveaux salariés.

Les habilitations BC BR sont destinées au personnel électricien réalisant des consignations, des travaux de dépannage, des interventions ou essais sur des installations électriques. Elles concernent les salariés du service technique.

**Le SSIAP (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne) est divisé en trois niveaux de formation et de compétence :**

- SSIAP 1 : permet la formation d'agent de sécurité incendie et d'assistance aux personnes.
- SSIAP 2 : permet la formation des chefs d'équipe de sécurité incendie
- SSIAP 3 : permet la formation des chefs de service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes.

Seul, Stéphane SCHNEIDER détient cette habilitation au sein d'ALEOS.

## Bilan évaluation des risques

L'année particulière que nous venons de vivre a affecté les travaux prévus.

La C.S.S.C.T. décide que le document remis par Eric MEYER sera revu ultérieurement par la Commission.

## Campagne vaccinale pour les salariés d'Aléos

Christelle TAVOLIERI a contacté l'Agence Régionale de la Santé afin de mettre en place une vaccination en interne. A ce jour, cette demande reste sans réponse.

La médecine du travail de Saint-Louis vient de nous proposer le vaccin ASTRAZENECA pour les salariés avec critères d'âge et de pathologie. L'information a été transmise aux collègues sur le secteur.

Le souhait de la Commission est de faire venir le vaccin sur nos sites mais pour l'heure nous n'avons aucune réponse satisfaisante. Nous allons continuer à solliciter la vaccination pour les plus fragiles. Pour le moment, le seul moyen à notre disposition reste les centres de vaccination.

Une équipe « médiation COVID » vient d'être mise en place cette semaine avec le partenariat de la Croix-Rouge. Ce sont des agents polyvalents dont les missions sont : le prélèvement nasopharyngé, l'analyse de tests antigéniques, la délivrance de messages de prévention, l'initiation à la démarche de contact-tracing....

## Recrudescence des incivilités, des insultes et des agressions

En France, 3 salariés sur 4 travaillent en contact direct avec le public. Or, le phénomène de violences externes (insultes, menaces, agressions physiques ou psychologiques) ne cesse de croître.

Pour limiter ou éviter ces manifestations, il existe des actions de dissuasion et de protection des salariés, ainsi que des mesures de prévention.

Face à ce constat, ALEOS a déjà beaucoup œuvré et souhaite aujourd'hui aller plus loin dans cette démarche. Pour cela, il importe de comprendre la nature de ces violences, d'en repérer les sources et facteurs possibles et d'en connaître les incidences sur les salariés.

La C.S.S.C.T. décide de définir une méthode de travail permettant la mise en place d'actions visant à réduire ce risque.

## Divers

- Masques : afin d'équiper les salariés de nouveaux masques lavables (catégorie 1), un test est en cours.  
La Commission rappelle que chaque salarié peut demander des masques chirurgicaux auprès de sa hiérarchie.
- Vêtements de travail : il convient de réviser la dotation de départ pour les agents d'entretien.  
La C.S.S.C.T. valide l'équipement de démarrage : 2 polos + 2 pantalons

## Visite de la résidence

Lors de la visite de la résidence Le Vieil Armand, la Commission n'apporte aucune remarque particulière.

**Prochaine réunion le mercredi 23 juin 2021 à 14 heures**  
**Résidence Vauban**  
**124, rue Vauban - 68100 Mulhouse**  
**03 89 56 98 51**

Le Secrétaire  
Patricia ACKERMANN



Le Président  
Loïc RICHARD

